

SELARL EQUISANA

Lieu-dit Caillavet, route de Lacanau, 33160 SAINT AUBIN DE MEDOC, France Tél: 06 81 36 76 33 - equisana.vet@gmail.com

Dr Vet. Laurent 06 89 31 95 52 N° d'ordre : 23558 Dr Vet. Christine Dr Vet. KATIA 06 74 95 09 43 06 70 09 04 05

N° d'ordre:

Dr Vet. Typhaine Dr Vet. Valerie DE 06 35 95 24 05

06 70 09 04 05 N° d'ordre : 34233 N° d'ordre : 25118 N° d'ordre : 36677

Dr Vet. Grégoire 06 02 17 62 21

Le 08/09/2024

Pour le Cheval LOT 160 (VENDEUR)

Chez OSARUS

N° d'ordre:

88 route d'Orbec, 14100 LISIEUX, France

ORDONNANCE N°CH0001886

Médicaments administrés (A ne pas délivrer ultérieurement)

• DIURIZONE SOLUTION INJECTABLE FL. 50 ML: 15 ml par voie intra-veineuse puis 10 mL par voie intra-veineuse dans 24h. Dexaméthasone 0.5 mg/ml - Hydrochlorothiazide 50 mg/ml

Délai indicatif dopage: Supérieur à 10 jours Délai Viande: Exclu 6 mois

Renouvellement: Interdit Autorisé

Les délais indiqués pour la consommation humaine (viande, lait, oeufs) sont à prendre en compte à partir du dernier jour d'administration du médicament.

(*) Produits positifs au contrôle antidopage : La liste des substances interdites figurent dans l'annexe de Arrêté du 2 mai 2011 relatif aux substances et aux procédés mentionnés à l'article L. 241-2 du code du sport.

Le propriétaire déclare avoir été parfaitement informé concernant ces produits signalés en outre par * dans

Il est rappelé qu'en l'absence de données scientifiques fiables, les délais mentionnés sont des délais indicatifs minimums avant compétition et que ceux-ci ne sont fiables qu'en présence d'analyse de dépistage qui doivent être effectuées à la demande du propriétaire dans le délai mentionné ci-dessus.

